

Vous habitez l'une des communes suivantes :

BILLIO, ELVEN, GRANDCHAMP, GUEHENNO, LOCMARIA-GRANDCHAMP, LOCQUeltas, MEUCON, MONTERBLANC, PLAUDREN, PLESCOP, PLUMELEC, SAINT AVE, SAINT JEAN BREVELAY, SAINT NOLFF, TREDION, TREFFLEAN

ou vous habitez : VANNES

VANNES : au nord de l'axe : route d'Auray / avenue de la Marne / avenue Roosevelt / boulevard de la Paix / avenue Edouard Herriot / route de Nantes.

<p>Votre lycée de secteur est le :</p> <p>Lycée Charles de Gaulle 23 avenue Paul Cézanne - 56000 <u>VANNES</u> Tel : 02 97 40 30 22</p> <p>Code zone géographique : 56VACDG (pas d'internat)</p>

LVA : Anglais	LVB : Allemand – Espagnol – Chinois
2nde générale et technologique	
<p><u>Enseignements optionnels - Enseignement général</u></p> <p>Musique Arts plastiques Euro Allemand, Anglais, Espagnol Section orientale Chinois</p>	<p><u>Enseignements optionnels - Enseignement technologique</u></p> <p>Management et gestion</p>
1ère générale et terminale générale	
<p><u>Enseignements de spécialités</u></p> <p>Musique Arts plastiques Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères : <i>Anglais / Espagnol / Anglais monde contemporain</i></p> <p>Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Sciences économiques et sociales * Partenariat avec le lycée Lesage de Vannes pour théâtre</p>	<p><u>Enseignements optionnels en 1^{ère} générale et terminale</u></p> <p>Musique Arts plastiques</p> <p><u>Enseignements optionnels en terminale générale</u></p> <p>Mathématiques expertes Mathématiques complémentaires</p>
1ère technologique et terminale technologique	
<p>STMG – sciences et technologies du management et de la gestion :</p> <p><u>Spécialités en terminale</u></p> <p>- Gestion et finance - Mercatique</p>	

Vous pouvez aussi demander SANS DEROGATION :

(Affectation sous réserve de places à l'internat, lorsque les lycées sont éloignés)

Lycée Colbert Lorient SI votre domicile est dans le Morbihan OU SI votre domicile est situé dans le bassin Lorient-Quimperlé (soit les communes finistériennes suivantes : Arzano, Bannalec, Baye, Clohars Carnoet, Guilligomarc'h, Le Trevous, Locunolé, Mellac, Moëlan sur Mer, Querrien, Quimperlé, Rédené, Tréméven)

Lycée agricole Le Gros Chêne Pontivy

Pour toute autre demande d'affectation en 2nde G.T. dans un lycée public non mentionné ci-dessus, une demande de dérogation est obligatoire.